

# Harmoniser l'aide en prison

## La multiplicité des services sociaux complique la vie aux détenus

**L**e nouveau numéro des Brussels studies se penche sur la complexité institutionnelle dans laquelle évoluent les travailleurs sociaux actifs en prison. L'aide sociale aux détenus est régie par les communautés ce qui aboutit à des offres d'aides similaires. Les acteurs plaident pour une harmonisation de l'offre en milieu carcéral.

Brusselsstudies.be publie ce lundi une nouvelle étude qui s'attache cette fois-ci à la complexité institutionnelle dans laquelle détenus et travailleurs sociaux évoluent au sein du milieu carcéral bruxellois. L'auteur de l'article, Liesbeth Naessens, maître de conférences à la haute école Odisee, relève le paradoxe suivant : les communautés sont compétentes en matières d'accompagnement social offert aux détenus, ainsi dans le contexte bruxellois les communautés

flamandes, francophones et la Cocom (Commission communautaire commune) ont développé des politiques d'aides indépendamment les unes des autres. Par conséquent six services d'aides évoluent dans des cadres différents au sein des mêmes prisons, Saint-Gilles et de Forest, tout en proposant des solutions similaires aux détenus.

### TRAVAILLER EN RÉSEAU

Un problème structurel qui vient compliquer la tâche des acteurs sociaux et des détenus, selon l'auteur de l'étude qui se base sur une série d'entretiens avec lesdits acteurs. « Ceci

**Six services d'aides évoluent dans les prisons bruxelloises**

entraîne un morcellement de l'aide sociale aux détenus à Bruxelles. Une telle situation engendre un manque de clarté, tant pour les collaborateurs et le groupe cible », explique Liesbeth Naessens.

Les travailleurs sociaux mettent en place des collaborations informelles entre les services afin d'éviter le « double travail », pour les membres du groupe cible, ressort-il de

l'étude. Néanmoins celui-ci est rendu difficile par le milieu carcéral même, souvent aux prises aux mouvements de grèves ces trois dernières années, mais aussi par le fait que les travailleurs sociaux travaillent avec ceux qu'ils connaissent. Tout dépend donc du relationnel.

L'auteur de l'étude, à l'instar des personnes interrogées dans le cadre de son article universitaire, plaide pour une harmonisation de ces différents ser-

vices. L'idée étant de développer le travail en réseaux déjà effectué de façon informelle par les acteurs de terrains et d'offrir à celui-ci les moyens de se développer et de se pérenniser.

Même si des comités de concertation ont été mis en place ces dernières années (lire ci-dessous), ceux-ci n'apportent que des réponses insuffisantes aux travailleurs et aux détenus en quête de réponse.

« Ce n'est donc pas une prison flambant neuve qui va régler tous les problèmes des prisons bruxelloises. Un investissement réel, mais surtout concerté dans l'accompagnement des détenus et de leurs proches reste plus que jamais à l'ordre du jour », estime la rédaction de Brusselsstudies.be en préambule de l'article. ●

TC

### Travail en réseau

## Un comité de concertation limitée

Liesbeth Naessens relève dans ses conclusions l'existence de comité de concertations. « Citons pour exemple la formation d'un réseau des services bruxellois d'aide sociale aux justiciables et la création d'un comité de concertation qui les accompagne. De plus, le « Plan

stratégique d'aide sociale aux justiciables intra-muros de la Région de Bruxelles-Capitale » offre une base pour aller de l'avant », écrit-elle. « De nombreux points restent cependant à améliorer dans l'action du réseau. Celui-ci travaille lentement et est peu combatif. Les

travailleurs sociaux attendent des informations et des actions de soutien concret de leur pratique. Pour le moment, les structures de concertation sont encore très souvent utilisées pour l'échange d'informations et l'accueil. L'utilisation de la structure de concertation

existe principalement comme boîte aux lettres pour les situations problématiques en attente ressemble fort à un piège. C'est cependant aussi une plate-forme unique offerte à tous les acteurs pour arriver à des actions communes », conclut-elle. ●